

Relevé d'Identité Bancaire

GRUPE



Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP PAS DE CALAIS
5 RUE DU DOCTEUR BRASSART SP 15
62034 ARRAS CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00620	000467858R	02

Cadre réservé au destinataire du relevé

MAITRE CHARLOTTE FONCK
DCN
12 BD DES ALLIES
62100 CALAIS

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR3940031006200000467858R02

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

GRUPE



Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP PAS DE CALAIS
5 RUE DU DOCTEUR BRASSART SP 15
62034 ARRAS CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00620	000467858R	02

Cadre réservé au destinataire du relevé

MAITRE CHARLOTTE FONCK
DCN
12 BD DES ALLIES
62100 CALAIS

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR3940031006200000467858R02

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

GRUPE



Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP PAS DE CALAIS
5 RUE DU DOCTEUR BRASSART SP 15
62034 ARRAS CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00620	000467858R	02

Cadre réservé au destinataire du relevé

MAITRE CHARLOTTE FONCK
DCN
12 BD DES ALLIES
62100 CALAIS

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR3940031006200000467858R02

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.